



Arc-en-Barrois

# MODIFICATION DES FACTURES EAU/ASSAINISSEMENT

## Au 1er janvier 2025

2024

Redevance Pollution Domestique	0.22 €
Redevance Modernisation Réseaux de Collecte domestique	0.185 €

2025

Redevance consommation d'eau potable
Redevance performance assainissement
Redevance performance eau potable

Les agences de l'Eau réforment les redevances et instaurent trois nouvelles redevances

**Suppression:** redevances pollution domestique et modernisation des réseaux de collecte

**Création:** consommation d'eau potable/ performance des réseaux d'eau potable et des systèmes d'assainissement collectif

## REDEVANCES DE PERFORMANCE

Les redevances pour performance des systèmes d'assainissement collectif et des réseaux d'eau potable sont répercutées sur la facture d'eau sous la forme d'un supplément de prix au m<sup>3</sup> d'assainissement (perf assainissement) ou au m<sup>3</sup> d'eau potable (perf AEP). Ces suppléments correspondent au montant des redevances dues par la collectivité, divisé par le volume vendu assaini facturé aux usagers ou par le volume vendu d'eau potable facturé aux usagers. Ils sont fixés par décision de la commune.

### DECOMPTE FACTURE

RED SUR LA CONSO D'EAU POTABLE					RED ASSAINISSEMENT COLL					CONTRE VALEURS TTC		M3		COMPTEUR	
Conso	Redevance	TVA	TOTAL	Augm	Conso	Redevance	TVA	TOTAL	Augm	EAU	ASS	TTC	Augm	HT	TTC
1.79 €	0.46 €	0.12 €	2.37 €	0.25 €	1.58 €		0.16 €	1.74 €	-0.20 €	0.02 €	0.04 €	4.17 €	0.11 €	15.00	15.83



MAIRIE d'ARC EN BARROIS  
2 Place Moreau - 52210 Arc-en Barrois  
Tél : 03 25 02 51 33 // Fax : 09 70 06 11 06  
[secretariat@arc-en-barrois.com](mailto:secretariat@arc-en-barrois.com)  
[www.arc-en-barrois.com](http://www.arc-en-barrois.com)

Philippe FREQUELIN  
Maire d'Arc en Barrois.

